

SESSION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2012

L'an deux mil douze, le vingt décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de FRANCHESSE, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de la mairie, sous la présidence de Mme Isabelle DESURIER-LAFLEURIEL, Maire.

Date de convocation : 14/12/2012.

Présents : Mmes DESURIER-LAFLEURIEL, BOBIER, MM. BOUCHON, CHALMIN, DESPRET, Mmes MEUNIER, POPY, THUARD e M. VERNIS t.

Excusés : Mme GUILLEMOT et M. LECOCQ qui a donné pouvoir à M. VERNIS.

Mme Pierrette POPY a été élue secrétaire de séance.

DECISION MODIFICATIVE N° 3 – BUDGET COMMUNAL :

Dans le cadre du projet de création du nouveau lotissement et du contrat de concession passé avec la Société d'Equipement d'Auvergne, le Conseil Municipal procède à divers réajustements budgétaires en vue du versement à la SEAU de l'acompte de 20 000 € prévu et dû au démarrage des travaux.

NUMEROTATION DES LIEUDITS DE LA COMMUNE :

Conformément au souhait exprimé par le Conseil Municipal, lors de sa précédente séance, Mme le Maire a rencontré M. DUMONT, Directeur de la Plateforme Postale d'YZEURE, lequel est prêt à assister la commune dans sa tâche d'identification des lieudits, voire des immeubles du bourg, si la numérotation actuelle s'avère insuffisante ou mal adaptée. M. DUMONT se tient également à disposition pour présenter la démarche à l'ensemble du Conseil si les membres en expriment le désir.

Sollicités pour avis, les membres acceptent unanimement cette proposition.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES :

Sur proposition de la commission communale de fleurissement, le Conseil Municipal dresse la liste des lauréats bénéficiaires d'un bon d'achat, à échanger avant le 30/06/2013, auprès de M. Jean-Claude RAGUET, horticulteur à Bourbon l'Archambault :

Bénéficiaires d'un bon d'achat de 30 € :

M. PONTONNIER Christophe (Auberge « le Chuchal »), M. GOURICHON Richard, Mme DESURIER Paulette, Mme COLLIN Nicole, M. MACQUIN Guy.

Bénéficiaires d'un bon d'achat de 25 € :

Mme VALNON Jacqueline, Mme ROY Solange, Mme AUDOUX Patricia, M. SIGNORET Didier, M. DINET Lucien, M. GANDON Roger et M. VALNON Jean-Pierre.

Bénéficiaires d'un bon d'achat de 20 € :

Mme BOUDET Chantal, Mme YONNET Camille, Mme MATHONAT Nadine, Mme SEMET Jocelyne, Mme BOUCHON Suzanne, M. CANCRE René et Mme DIAT Carine.

AFFAIRES SCOLAIRES :

Demande de mutation de Mme CRETOIS : Mme le Maire fait part de la demande de mutation présentée par cette ATSEM, suite à son recrutement par la commune des AIX D'ANGILLON. Une publication de vacance d'emploi a été déposée cependant, en cas de difficultés, Mme le Maire se propose de négocier la date de prise de nouvelles fonctions de Mme CRETOIS.

Modification des rythmes scolaires : Consultés pour avis, et en l'absence d'informations officielles précises, les membres ne souhaitent pas s'engager dans ce dispositif à la rentrée scolaire 2013.

RAPPORT ANNUEL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VOIRIE D'YGRANDE :

Après avoir entendu la présentation faite par M. Roland CHALMIN, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le rapport d'activité 2011 du Syndicat intercommunal de Voirie d'Ygrande.

DEMANDE DU SIVOM EAU ET ASSAINISSEMENT NORD-ALLIER :

Mme le Maire rappelle que, suite à la loi sur l'eau du 30 décembre 2006, la commune a confié au SIVOM Nord-Allier le soin de procéder au contrôle des systèmes d'assainissement non collectifs de la commune et, en particulier, dans le cadre des diagnostics techniques prévus avant toute signature d'un acte de vente. En cas d'installation non conforme, les acquéreurs de biens immobiliers disposent alors d'un délai d'un an, après signature de l'acte de vente, pour faire procéder aux travaux de mise en conformité.

A ce jour, deux acquéreurs dans cette situation n'ont effectué aucune démarche de mise aux normes et sont en infraction avec la réglementation. Mme le Maire expose que le SIVOM Nord-Allier lui demande d'intervenir, en vertu de ses pouvoirs de police, pour faire respecter la loi.

RENDEZ-VOUS 100% BOURBON :

C'est André DESPRET qui rend compte de cette action menée par l'Office de Tourisme de Bourbon l'Archambault. Au cours de la saison 2012, 8 visites ont été organisées à Franchesse, réunissant 88 participants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.